



COMMUNIQUE DE PRESSE

10 juin 2011

Renouvellement de votre carte d'identité ou passeport : n'attendez pas l'été !

A l'approche des examens de la fin année scolaire ou universitaire et des vacances d'été, nombre de lot-et-garonnais, font renouveler leurs cartes nationales d'identité (CNI) ou passeports.

C'est pour éviter que l'afflux de demandes ne conduise à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen des personnes concernées que le préfet de Lot-et-Garonne recommande de prendre dès à présent les dispositions nécessaires :

- en vérifiant les dates d'expiration des CNI ou passeports en leur possession ;
- en se rendant, dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire,
 - à la mairie de leur domicile pour une demande de carte nationale d'identité ;
 - dans l'une des 16 mairies (cf liste ci-jointe) équipées de stations biométriques pour une demande de passeport (la liste des communes est accessible sur www.lot-et-garonne.gouv.fr).

Il est recommandé de toujours déposer la demande au moins un mois avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire. Le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

Le ministère de l'Intérieur vient de simplifier les démarches nécessaires à l'obtention d'une CNI ou d'un passeport, particulièrement pour celles et ceux qui détiennent déjà un titre sécurisé (carte d'identité « plastifiée », passeport électronique ou biométrique). Pour le renouvellement de ces titres, sont à fournir :

- le formulaire de demande CERFA (disponible en mairie),
- deux photographies d'identité récentes, identiques et aux normes,
- un justificatif de domicile,
- et le cas échéant un timbre fiscal.

Des compléments d'information sont disponibles sur www.lot-et-garonne.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr

Annexe : mise en oeuvre du passeport biométrique
Communes habilitées en Lot-et-Garonne à recueillir des demandes de passeport biométrique

Commune	Adresse	Téléphone	Adresse électronique	Recueil de l'image numérisée du demandeur
Agen	Place du Docteur Esquirol	05 53 69 47 26	passeports.cni@agen.fr	oui
Aiguillon	Place du 14 Juillet	05 53 79 60 12	mairie@ville-aiguillon.fr	non
Boé	Mairie annexe - avenue de la Résistance	05 53 98 75 13	infoboe@ville-boe.fr	oui
Casteljaloux	Place de la République	05 53 93 48 00	ad.mairie-casteljaloux@wanadoo.fr	oui
Duras	Place du Château	05 53 83 70 18	mairie-de-duras@wanadoo.fr	oui
Fumel	Place du Château	05 53 49 59 69	mairie.fumel@ville-fumel.fr	oui
Laroque-Timbaut	Place de l'Hôtel de la Ville	05 53 95 71 36	mairie.laroque@wanadoo.fr	oui
Layrac	18, place Jean Jaurès	05 53 87 02 70	mairie.layrac@wanadoo.fr	oui
Le Passage	Place du Général de Gaulle	05 53 77 18 77	mairie@ville-lepassage.fr	oui
Marmande	75, chemin de Ronde Puygueraud (Police Municipale)	05 53 20 89 81	police@mairie-marmande.fr	oui
Miramont-de-Guyenne	Place de l'Hôtel de la Ville	05 53 93 20 52	mairie.miramont@wanadoo.fr	oui
Nérac	Place du Général de Gaulle	05 53 97 63 53	mairie.nerac@ville-nerac.fr	non
Sainte-Livrade-sur-Lot	Place Gaston Carrère	05 53 49 69 00	mairie.livrade@ville-ste-livrade47.fr	non
Tonneins	Place Zoppola	05 53 79 83 00	contact@mairie-tonneins.fr	oui
Villeneuve-sur-Lot	Boulevard de la République	05 53 41 53 53	mairie@ville-villeneuve-sur-lot.fr	non
Villereal	Place de la Halle	05 53 36 00 37	mairie-villereal@wanadoo.fr	non